



# CHERRUEIX

Bulletin municipal n°20 - Juillet 2020



**Le marché d'été les jeudis dans le bourg**



### **Cherrulaise, Cherrulais,**

Nous venons de vivre un moment particulier, qui nous montre que face à cette pandémie nous sommes peu de chose.

Mais c'est dans un moment comme celui-ci, avec le confinement de beaucoup d'entre nous, que l'on a vu toute la solidarité qu'il pouvait y avoir dans nos petites communes, merci à vous tous.

Malheureusement les conséquences de cet épisode peuvent devenir catastrophique pour certaines entreprises, notre devoir, tous ensemble est de les soutenir pour ne laisser personne sur le bord de la route.

Le 15 mars dernier se sont déroulées les élections municipales, nous tenons à vous remercier pour votre confiance et nous aurons à cœur de mettre en œuvre le programme que nous vous avons distribué pendant la campagne électorale, un merci particulier pour les 3 conseillers municipaux (Mireille, Bertrand et Christine) qui ont fait le choix de ne pas se représenter et la bienvenue à nos 3 nouveaux conseillers (Patricia, Benoît et Typhaine).

Dans ce bulletin, vous trouverez aussi la nouvelle gouvernance de notre communauté de communes du Pays de dol et de la baie du mont saint-michel ainsi que diverses informations.

Pour terminer, je voudrais remercier le personnel communal qui durant toute cette période de confinement a continué d'assurer les tâches nécessaires au bon fonctionnement de notre commune.

Il me reste à vous souhaiter un excellent été.

Le Maire, Jean-Luc BOURGEAUX

### ***Le nouveau conseil municipal de gauche à droite et de bas en haut :***

*Audrey Bérest, Gilbert Monmarché, Marie-Madeleine Wysocki, Jean-Luc Bourgeaux, Annick Hardy, Jean-Michel Taillebois, Céline Gest, David Sevegrand, Jean-Claude Josse, Patricia Abgrall, Robert Carré, Marie Guillaume, Xavier Delaunay, Thyphaine Chauvière, Benoît Vaévien.*



## Commissions communales et délégations

### **TRAVAUX, AMENAGEMENT, SERVICE TECHNIQUE**

Jean-Claude JOSSE (Adjoint responsable), Robert CARRE (Conseiller délégué), Xavier DELAUNAY, David SEVEGRAND, Gilbert MONMARCHE, Patricia ABGRALL, Benoit VAEVIEN.

### **ASSOCIATIONS**

Jean-Claude JOSSE (Adjoint responsable), Thyphaine CHAUVIERE, Marie GUILLAUME, Annick HARDY, Xavier DELAUNAY.

### **VIE SOCIALE**

Président : Monsieur le Maire. Membres du Conseil Municipal : Marie-Madeleine WY SOCK (Adjoint responsable), Annick HARDY, Céline GEST, Audrey BEREST, Patricia ABGRALL. Membres extérieurs : Michel PINCE, Bernard ROUPIE, René FOUGERES, Monique CARRE, Elisabeth MARTINEZ.

### **CAISSE DES ECOLES**

Président : Monsieur le Maire. Marie-Madeleine WY SOCKI (Adjoint responsable et délégué du sous-préfet). Audrey BEREST (Conseiller délégué), Patricia ABGRALL. 3 représentants des parents d'élèves, désignés par le Conseil d'Ecole. Madame la Directrice, Madame la Déléguée Départementale de l'Education Nationale (DDEN).

### **PERISCOLAIRE**

Marie-Madeleine WY SOCKI (Adjoint responsable), Audrey BEREST, Annick HARDY, Céline GEST, Patricia ABGRALL. 2 représentants du personnel communal. 2 délégués de parents d'élèves.

**FINANCES** : l'ensemble des conseillers municipaux.

### **COMMUNICATION, ANIMATION, JEUNESSE**

Jean-Michel TAILLEBOIS (Adjoint responsable), Céline GEST (Conseiller délégué), Thyphaine CHAUVIERE, Xavier DELAUNAY, Audrey BEREST, David SEVEGRAND, Marie GUILLAUME, Benoit VAEVIEN, Patricia ABGRALL.

### **LISTE ELECTORALE**

1 conseiller municipal : M. Robert CARRE. 1 délégué du Tribunal de Grande Instance. 1 délégué du Préfet

### **COMMISSION APPEL OFFRES**

Président : BOURGEAUX Jean-Luc, Maire,

Titulaires : JOSSE Jean-Claude, WY SOCKI Marie-Madeleine, CARRÉ Robert

Suppléants : HARDY Annick, SEVEGRAND David, ABGRALL Patricia

### **IMPÔTS**

Présidée par Monsieur le Maire. Une liste de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants sera établie par les services fiscaux sur proposition du conseil municipal.

## Délégués aux organismes extérieurs

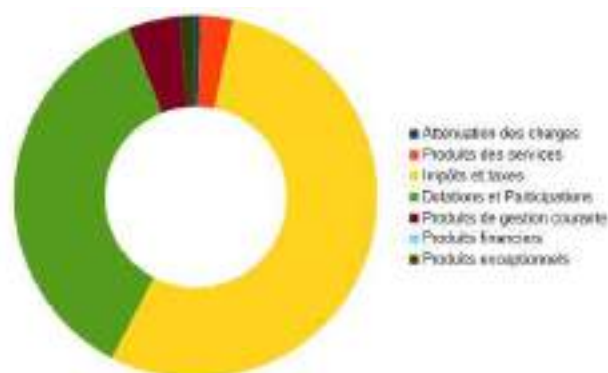
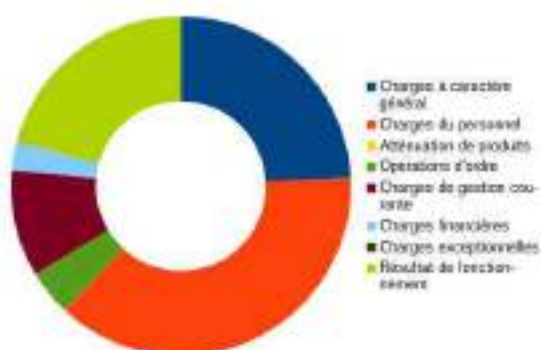
**SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ENERGIE (SDE35)** : 1 délégué : JOSSE Jean-Claude

**CONSEIL PORTUAIRE** : 1 titulaire : DELAUNAY Xavier

**CNAS** (Comité d'action sociale du personnel) : 1 délégué : BOURGEAUX Jean-Luc.

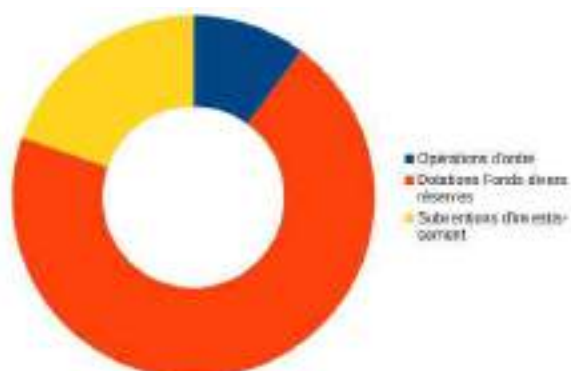
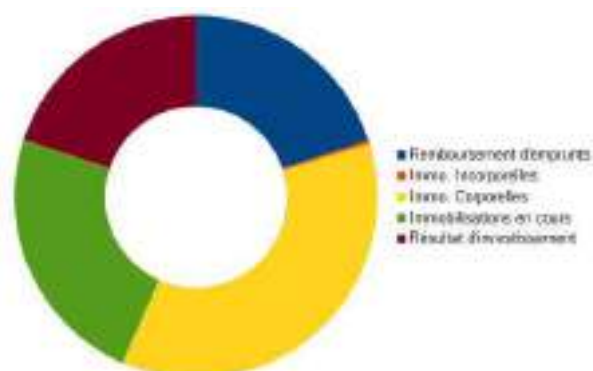
## FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	216 667,81	013	Atténuation des charges	3 366,56
012	Charges du personnel	337 135,68	70	Produits des services	25 447,54
014	Atténuation de produits	63,00	73	Impôts et taxes	476 707,00
042	Opérations d'ordre	39 455,62	74	Dotations et Participations	319 062,46
65	Charges de gestion courante	90 757,97	75	Produits de gestion courante	39 709,66
66	Charges financières	24 604,59	76	Produits financiers	7,19
			77	Produits exceptionnels	12 816,89
			042	Opérations d'ordre	17 452,62
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>		<b>708 684,67</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>894 569,92</b>
<b>RÉSULTAT FONCTIONNEMENT</b>		<b>185 885,25</b>			



## INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
001	Déficit reporté	94 694,17	040	Opérations d'ordre	39 455,62
040	Opérations d'ordre	17 452,62	10	Dotations Fonds divers réserves	273 426,29
16	Remboursement d'emprunts	65 559,37	13	Subventions d'investissement	76 594,79
20	Immo. Incorporelles	984,05	16	Emprunts	51 400,00
21	Immo. Corporelles	11 9692,93	<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>440 876,70</b>
23	Immobilisations en cours	77 186,60			
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>		<b>375 569,74</b>			
<b>RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT</b>		<b>65 306,96</b>			



## Retour sur le Covid-19

Juste après le premier tour des élections municipales, le 17 mars 2019 débutait le confinement dans nos maisons en raison de la pandémie de coronavirus codiv-19. Le commerce, le tourisme, les rencontres, les fêtes, tout s'arrêtait net. La municipalité fermait les salles des fêtes, la bibliothèque et la mairie. Une permanence téléphonique était alors mise en place les matins par la mairie. Les actualités étaient diffusées sur Internet et dans la presse. Monsieur le Maire gérait les affaires locales avec une équipe municipale réduite.

Nous avons maintenu les autorisations aux marchands ambulants qui voulaient venir. Nous avons contacté les aînés de 80 ans et plus de la commune pour mettre en place le ravitaillement si besoin mais la solidarité familiale ou des voisins y pourvoyait souvent déjà. Début avril, la communauté de communes limitait l'accès de la déchetterie aux professionnels.

A partir du 11 mai, première phase de déconfinement, nous avons pu nous déplacer librement dans un rayon de 100 km dans notre département. L'école primaire a ré-ouvert avec 9 puis 19 élèves grâce aux enseignantes, aux services municipaux (services technique et administratif, cantine) et à la confiance des familles. Une page Facebook de la mairie (<https://www.facebook.com/Mairie-de-Cherruex-105191021200692>) a été créée pour mieux communiquer notamment sur la distribution des premiers masques. Ceux-ci ont été distribués le 13 mai au porte à porte par les nouveaux conseillers municipaux (*extrait du mode d'emploi distribué avec les masques*).

### Comment mettre, utiliser et enlever UN MASQUE ?

#### • Avant de mettre un masque :



Puis le 16 mai, suite à notre demande nous avons pu à nouveau marcher dans la grève de la baie du Mont Saint-Michel. A partir du 2 juin, deuxième phase de déconfinement, nous avons pu reprendre une vie quasiment normale. Mais nous ne pouvions toujours pas nous réunir à plus de 10 personnes ce qui laissait les salles de spectacles et de cinéma fermées.

Aujourd'hui, le retour à la normale avec les gestes barrières nous permettra d'assurer les marchés d'été avec quelques aménagements mais nous ne pourrons pas faire le feu d'artifice, ni célébrer le 14 juillet.

Certaines associations ont recommencé leurs activités dans un cadre limité.

Les bars et restaurants ont enfin pu ré-ouvrir.

Les locations touristiques peuvent déjà accueillir les clients français avec des adaptations sanitaires bien sûr. Cet été, tous les européens et certains autres étrangers pourront normalement à leur tour venir séjourner à Cherruex.

Nous comptons sur votre responsabilité pour vivre avec ce virus en attendant un vaccin. Il convient et il conviendra d'appliquer les consignes et de respecter les gestes barrières.

# Luttons ensemble contre le Covid-19



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

En l'absence de traitement, la meilleure des protections pour vous et pour vos proches est, en permanence, le respect des mesures barrières et de la distanciation physique. En complément, portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

## La distance physique



Pour tenir la maladie à distance, restez à plus d'un mètre de distance les uns des autres.

### RECOMMANDATIONS ET AIDE SUR INTERNET

Appliquons tous les gestes élémentaires de cybersécurité pour rester au mieux protégés :

- Ne vous précipitez pas et prenez toujours le temps de la réflexion/confirmation sur Internet
- Faites régulièrement des sauvegardes de vos données et gardez en une copie déconnectée
- Appliquez les mises à jour de sécurité sur vos équipements connectés
- Utilisez des mots de passe uniques et solides et activez la double authentification chaque fois que possible.

L'état met en place un numéro vert (01 70 772 372 du lundi au vendredi de 9h à 18h) pour accompagner les personnes mal à l'aise avec les outils numériques dans leurs démarches administratives en ligne.

Sur le site: <https://solidarite-numerique.fr>, sont disponibles de nombreuses ressources pédagogiques et des tutoriels pour s'initier aux outils informatiques ou réaliser des démarches de base à partir de fiches explicatives.

### ATTENTION AUX ENTREPRISES INDÉLICATES !

De nombreux habitants sont démarchés par téléphone ou à domicile par des entreprises peu scrupuleuses.

Ne pas céder à la pression commerciale : ne rien signer, ni payer le jour même. En cas de signature d'un devis, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours. Exiger un devis précis. Demander d'autre devis à des entreprises locales. Plus d'informations sur <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23224>

## Arrêté municipal réglementant les bruits de voisinages

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de l'intensité sonore ou des vibrations transmises tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, outils de percussion...

**Sont autorisés:** Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

**Sont interdits** les dimanches et jours fériés.

## Vos élus communautaires 2020-2026

### PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Denis RAPINEL**

*Président*

Maire de Dol de Bretagne



### 8 VICE-PRÉSIDENTS

**Louis THEBAULT**

*1<sup>er</sup> Vice-président, délégué à l'Aménagement du territoire, à l'Habitat, à la Mobilité et au tourisme*

Maire de Pleine-Fougères



**Jean-Luc BOURGEOUX**

*2<sup>ème</sup> Vice-président, délégué au Développement économique et à l'Emploi*

Maire de Cherrueix



**Sylvie RAME-PRUNEAUX**

*3<sup>ème</sup> Vice-présidente, déléguée à la Petite enfance, l'Enfance et la Jeunesse*

Maire d'Epiniac



**Louis LEPORT**

*4<sup>ème</sup> Vice-président, délégué à la Collecte, au Traitement et à la Valorisation des déchets*

Maire de Saint-Marcen



**Jean-Pierre HERY**

*5<sup>ème</sup> Vice-président, délégué à l'Environnement, à l'Eau et à l'Assainissement*

Maire de Saint-Georges de Gréhaigne



**Sylvie COMMEREUC**

*6<sup>ème</sup> Vice-présidente, déléguée à la Lecture publique et à la Vie associative*

1<sup>ère</sup> Adjointe à Baguer-Morvan



**Christophe FAMBON**

*7<sup>ème</sup> Vice-président, délégué à la gestion et l'entretien du patrimoine et à la réussite éducative*

Maire de Roz-sur-Couesnon



**François MAINSARD**

*8<sup>ème</sup> Vice-président, délégué aux Finances, aux Marchés publics, aux Ressources Humaines et aux Equipements aquatiques*

Maire de Roz-Landrieux



### 41 ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Baguer-Morvan : Olivier BOURDAIS, Sylvie COMMEREUC, Gilles LEBRET - Baguer-Pican : Sylvie DUGUEPEROUX, David GUILLOUX, Eliane MASSON - Broualan : André DAVY - suppléant : Stéphane CHAPRON - Cherrueix : Jean-Luc BOURGEOUX, Marie-Madeleine WYSOCKI - Dol-de-Bretagne : Denis RAPINEL, Stéphanie CHEREL, Julien LEVERGNEUX, Odile JOUQUAN, Xavier COADIC, Catherine PRUNIER-BRIAND, Jérôme DOLBOIS, Isabelle QUEMENER, Epiniac : Sylvie RAME-PRUNEAUX, Jean-Louis DESPRES - La Bousac : Christine FAUVEL, David VIGOUR - Le Vivier-sur-Mer : Clarisse BARATAUD, Arnaud VETTER - Mont-Dol : Marie-Elisabeth SOLIER, Didier ROBINARD - Pleine-Fougères : Louis THEBAULT, Sylvie PIGEON, Didier BRUNE, Laëtitia LENFANT - Roz-Landrieux : François MAINSARD, Marie-José CAILLET - Roz-sur-Couesnon : Christophe FAMBON, Marie-Jeanne HENRI - Sains : Nicolas BATHELLIER - suppléant : Jean-Marie TASSEL - Saint-Broladre : Jean-François GOBICHON, Marie PICCOLIN - Saint-Georges-de Gréhaigne : Jean-Pierre HERY - suppléant : Jean-Pierre ROUXEL - Saint-Marcen : Louis LEPORT - suppléant : Xavier LEBRET - Sougeal : Rémi CHAPDELAIN - suppléante : Amyra DURET - Trans-la-Forêt : Janine LEJANVRE - suppléante : Elisabeth BOURDIN - Vieux-Viel : Gérard DUFEU - suppléante : Isabelle FAISANT.



### OUVERTURE DES MAISONS DE TOURISME

Habituellement ouvertes dès le début du mois d'avril, les maisons de tourisme de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel ont ouvert leurs portes avec toutes les mesures barrières anti-covid le mercredi 3 juin, dès le lendemain de la deuxième phase de dé-confinement.

Les trois maisons sont ouvertes du mercredi au dimanche de 10 h 00 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 avec une fermeture les lundis et mardis (sauf si jour férié).

Comme chaque année, il sera possible de louer des vélos à la 1/2 journée ou à la journée complète à la Maison des Polders. De nombreux circuits de vélo-promenades jalonnent le territoire ainsi que la Voie Verte qui permet de rejoindre le Mont-Saint-Michel en seulement 12 km. Des voies douces à découvrir ou à re-découvrir, et qui seront plus que jamais appréciées des vacanciers cet été !

Enfin, l'animatrice du Patrimoine Marion PEREZ propose les rituelles sorties « Echappées Baie » avec quelques nouveautés cette année et un nombre de participants limité pour chaque groupe à 10 personnes.



Pour tout renseignement : Service tourisme  
0299487639 / 0299487645 tourisme@ccdol-baiemsm.bzh

### EAUX DE BEAUFORT

Depuis le 1er septembre 2019, chaque abonné peut rencontrer les services de l'eau à moins de 20 minutes de route de chez lui.

Accueil Véolia de DOL-DE-BRETAGNE (32 rue de la Rouelle – Parc d'activités Les Rolandières) ouvert le lundi et le mercredi de 9h à 12h.

### PASS COMMERCE ET ARTISANAT

Depuis le 1er janvier, le dispositif régional Pass commerce et artisanat, créé pour les communes de moins de 5 000 habitants, aide les artisans et commerçants dans leurs activités.

Ce Pass est financé à 50 % par la communauté de communes et à 50 % par la Région, en collaboration avec la Chambre des métiers et de l'artisanat et la Chambre de commerce et d'industrie d'Ille-et-Vilaine. Afin de dynamiser l'activité économique des très petites entreprises, des subventions à l'investissement, pouvant aller jusqu'à 5 000 €, leur sont versées.



Denis Rapinel, président de la communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel, entouré de représentants du commerce et de l'artisanat, d'élus et de maires, a remis, le 3 septembre, un chèque à quatre entreprises dont 2 cherruaises : le camping "Tensor de la Baie" et le restaurant "Aux saveurs de la mer". Depuis, deux nouvelles aides ont été attribuées sur Cherrueix à la "Ferme des Beaux-Bois" et au Bar-restaurant-tabac "Chez la sardine".

### LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Financée par la communauté de communes, la projection du documentaire "Les corps soignants" s'est déroulée à Cherrueix le 16 novembre 2019 avec la participation des bénévoles de la bibliothèque municipale de Cherrueix.



(Marie-Madeleine Wysocki avec la réalisatrice)



### 26 JUIN 2019: INAUGURATION RUE DU LION D'OR



Des locaux pour le centre de loisirs et l'espace de vie sociale.

### INAUGURATION BOUCHERIE LE 11 JUILLET 2019

L'inauguration, après travaux, des locaux dont la commune est propriétaire, par la mairie, le département et la communauté de communes avec les producteurs éleveurs de volailles, porcs et bœufs.



### INAUGURATION À LA LARRONNIÈRE

Le ruban a été coupé le 27 septembre 2019 en présence des habitants par Robert Carré et Jean-Claude Josse, responsables des travaux.



### LES TALENTS CHERRULAIS JUILLET 2019

Tous les deux ans, la municipalité incite les créateurs, professionnels ou non, à exposer leurs talents pendant quelques jours à l'espace de la Grève. Le succès était au RDV cette année.

### FORUM DES ASSOCIATIONS

De nombreux visiteurs sont venus rencontrer la vingtaine d'associations cherrulaises.



*(Le cercle celtique en démonstration)*

### LES MARCHANDS AMBULANTS PRÉSENTS

À côté de la mairie, le mercredi, la boucherie Firmin est là de 8 h 30 à 12 h 30 ; puis, le jeudi de 15 h 30 à 19 h 15, place aux Galettes de Jugäbelle. Le vendredi, de 9 h à 13 h, le bateau Jema vend son poisson, pêché dans la baie. Enfin, le bar à Pizz est ouvert le vendredi, dès 17 h 30.



*(Vente de poissons frais les vendredis)*

### À LA DÉCOUVERTE DES MARAIS DE DOL

La salle du temps libre était comble, le 7 mars 2020, pour assister à la conférence sur le marais de Dol et ses environs par Jean-Jacques Chartier. Le public est venu nombreux afin de mieux comprendre pourquoi les champs sont régulièrement inondés à l'approche de Dol, d'où le nom de marais.



## Les associations

### CHALLENGE REVERT GRAND PRIX BRETAGNE



Des pilotes fiers d'ajouter une coupe à leur palmarès. Accroupi devant la coupe, Xavier Godet conserve sa première place au challenge Revert fin août. Il est également champion du monde de char à voile

### ENTRAIDE FAMILLE

Tournoi multisport sur la grève fin septembre



Le club **BONNE ENTENTE** "dansait en ligne" en hiver



### CAP CHERRULAIS

Le projet d'implantation des différents panneaux a été présenté aux adhérents et finalisé avec les élus. L'opération de Noël a été rééditée fin 2019.



### LA NOUVELLE ASSOCIATION "LA BAIE EN FÊTE"

Le président, Didier Gollandeau, et son équipe ont organisé leur premier marché de Noël et leur premier concours d'illuminations de Noël.



*(Les gagnants entourés par le trésorier, Frédéric Legrand et la secrétaire, Laëtitia Frétel)*

### LIPAP (Littoral Pêche à Pied)

La zone de la baie entre Cherrueix et le Vivier/mer est ré-ouverte à la pêche à pied depuis juillet.



*(Les pêcheurs à pied en assemblée le 5 février)*

### THÉÂTRE

Salle pleine pour le théâtre des Hermelles le 22 février.



### MOBILISATION COVID-19

Les commerçants se sont mobilisés en proposant des commandes en ligne sur moncommerce35.fr et des particuliers, Annie, Paulette, Marie et des enfants, pour confectionner des masques de protection en tissu. Merci à eux !

**BLOG AMATEUR SUR CHERRUEIX : [HTTP://HPCX.OVER-BLOG.COM/](http://hpcx.over-blog.com/)**

La mairie de Cherrueix vous recommande la lecture des documents de ce blog, relatifs à l'histoire et au patrimoine de la commune de Cherrueix, recueillis par Pierre PETOUR, passionné d'histoire locale et qui y a passé sa jeunesse.



**Voici un extrait de la Section Patrimoine :**

### HISTORIQUE DE CHERRUEIX

Plusieurs auteurs ont prétendu que le village s'était développé autour d'une forteresse édifée vers 1030 par le duc Robert de Normandie lors de sa guerre contre les Bretons. C'est une erreur, le château signalé par les chroniqueurs de l'époque était celui de Charuel en Sacey dans la Manche.

Le développement de Cherrueix s'est effectué en bordure de mer où se sont développés de nombreux petits hameaux qui forment le bourg de Cherrueix. Les terres étant autrefois principalement affectées à l'activité agricole. Les constructions traditionnelles étaient faites à partir de murs en torchis et une couverture en chaume. Ces constructions ont été abandonnées avec le temps et ont quasiment disparu au profit des murs en pierre (granite notamment) et de la couverture en ardoise.

Avec l'arrivée en 2005 du TGV Paris / Dol-de-Bretagne et Saint-Malo, le village est en plein développement, la population est en croissance constante.

### PATRIMOINE DE CHERRUEIX

- L'église : Église construite du XIe au XVe siècle et construite d'après la forme d'une barque. Elle est constituée d'une nef romane et d'un chœur gothique
- La commune compte trois moulins à vents du XIXe inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques qui illustrent l'importante activité céréalière du marais de Dol.
- La Digue de la Duchesse Anne datant du XIIIe siècle protège le marais de Dol de la baie du Mont Saint-Michel.
- Le Banc des Hermelles (*photo*) Récif sableux élaboré par de petits vers marins constructeurs, qui y habitent.



MARCHÉS D'ÉTÉ LES JEUDIS DE 17H À 20H



Créateurs et Producteurs  
 Animations & Musique

NOUVELLE PAGE FACEBOOK

<https://www.facebook.com/Mairie-de-Cherrueix-105191021200692>



PÊCHE À PIED OUVERTE CET ÉTÉ À CHERRUEIX

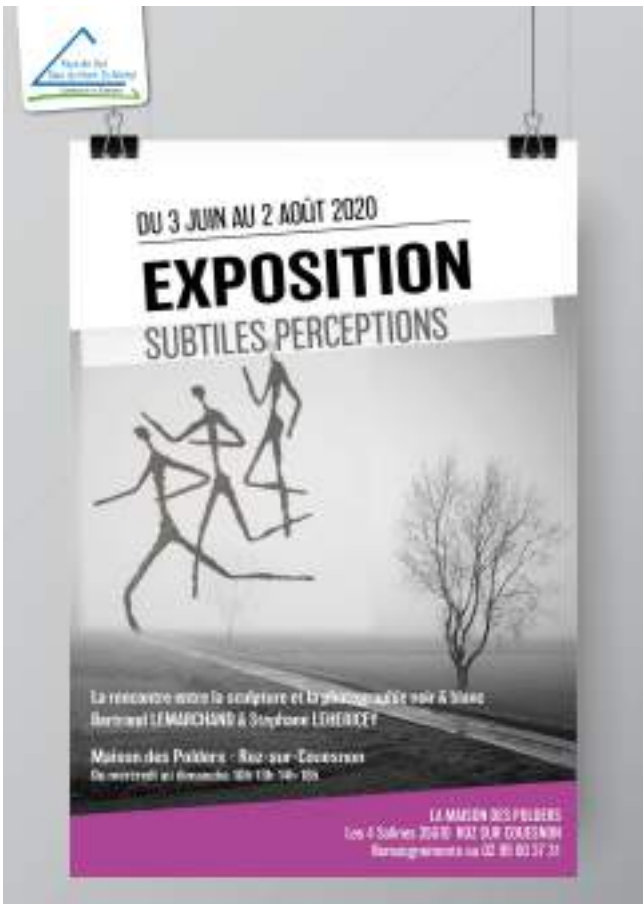
PRÉFECTURE DE LA MAYENNE  
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
 Délégation à la Mer et au Littoral du Pays de Loire-Normandie

**Pêche à pied en baie du Mont-Saint-Michel**

**COQUELLES ET PALOURDES (PÉRIODES DE PÊCHE)**  
 - coefficient inférieur ou égal à 1/10  
 - météo à sec  
 - sans fardeau  
 - durée : 3 heures (à partir de 6h)

**COQUELLES ET PALOURDES (CALENDRIER 2020)**  
 Juin-juillet 2020 :  
 Pêcheurs : tous  
 Juin-juillet 2020 :  
 Pêcheurs : tous  
 Juin-juillet 2020 :  
 Pêcheurs : tous  
 Juin-juillet 2020 :  
 Pêcheurs : tous

**PROJET DE PÊCHE À PIED EN BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL**  
 2020



**Agence postale communale** : ouverte désormais du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h. Fermeture le samedi. Tél. 02 99 48 93 45.

**Bibliothèque municipale** : réouverture progressive depuis le 3 juin après la fermeture covid-19. A suivre par voie d'affichage et sur Internet.

**Mairie** : ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 12 h 30 ; fermée l'après-midi, du lundi au jeudi. Ouverte le vendredi, de 14 h 30 à 17 h 30.  
**Permanences** des adjoints les matins.  
**Rencontre** avec le maire sur RDV.  
**Mairie** - 1, rue Théophile Blin 35120 Cherrueix  
 Tél. 02 99 48 95 79 ou [mairie.cherrueix@wanadoo.fr](mailto:mairie.cherrueix@wanadoo.fr)  
**Informations** : [www.cherrueix.fr](http://www.cherrueix.fr)

Dépôt légal Juillet 2020 - N°20  
 Responsable de publication : Jean-Luc Bourgeaux  
 Rédaction & mise en page : Jean-Michel Taillebois  
 Impression : Imprimerie Doloise 35120 Dol-de-Bretagne  
 Crédits photos : E.Martinez, JM. Taillebois